RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03200
Numéro SIREN : 794 713 396
Nom ou dénomination : SO COIFFURE

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2020 sous le numéro de dépôt 21145

SO COIFFURE

n° de dépôt

29 SEP. 2020

n° de gestion

Société à Responsabilité Limité
Au capital de 2000 Euros
Siège social
5 Rue de la procession
78100 ST GERMAIN EN LAYE

n° de facture

n° de chrono

RCS VERSAILLES 794 713 396
SIRET 794 713 396 00016 APE 9602A

PROJET DES RESOLUTIONS PRESENTEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 AVRIL 2019

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils sont présentés, les dits comptes se soldant par un bénéfice de 526 Euros.

En conséquence, elle donne au gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 526 Euros comme suit :

0%	d'affectation à la réserve légale
0%	d'affectation aux autres réserves
100%	d'affectation au report à nouveau
0%	de distribution entre les associés

à savoir :

à la réserve légale à concurrence de	0
aux autres réserves à concurrence de	0
au report à nouveau à concurrence de	526
et aux associés à concurrence de	0

soit :

0 Euros = 0 Euros par part
100 parts

répartis comme suit :

Mme	ZEMMOURI	Soria	40 parts	x	0 €	=	0 €
Mme	ZEMMOURI	Samia	40 parts	x	0 €	=	0 €
Mr	ZEMMOURI	Nessim El Houari	20parts	x	0 €		0 €

Soit au total : 100 parts, 0 €

Le paiement des revenus distribués interviendra au plus tard six mois à compter de la présente assemblée.

TROISIEME RESOLUTION :
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour accomplir les formalités légales.

-PROJET DES RESOLUTIONS-

ZN ZS 18

-ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE-

SO COIFFURE

Société à Responsabilité Limité
Au capital de 2000 Euros
Siège social
5 Rue de la procession
78100 ST GERMAIN EN LAYE

RCS VERSAILLES 794 713 396
SIRET 794 713 396 00016 APE 9602A

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 AVRIL 2020

L'an deux mille vingt,
Vingt huit avril,
à dix sept heures,

Les associés de la société SO COIFFURE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 2000 Euros, dont le siège social se trouve 5 rue, de la procession à Saint Germain en Laye (78100), se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle sur la convocation faite par le Gérant en date du 17 Avril 2020.

ETAIENT PRESENTS : -Madame ZEMMOURI Samia, demeurant à Paris (75019),
49b rue du général brunet
Propriétaire de quarante (40) parts,
Associé ;
- Madame ZEMMOURI Soria, demeurant à Saint Germain en Laye (78100),
8, rue François couperin,
Propriétaire de quarante (40) parts,
Associé-Gérant ;
-Monsieur ZEMMOURI Nessim El Houari, demeurant à Oran (Algérie),
4 rue Chahid Mecheri El Hadj Hai Khemisti Bir Eldjir
Propriétaire de vingt (20) parts,
Associé ;

L'Assemblée est présidée par Madame ZEMMOURI Soria, en qualité d'associé-gérant.

Monsieur le Président constate que les associés présents possèdent ensemble cent (100) parts de vingt (20) Euros chacune, représentant plus de ½ des parts sociales et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- **la lettre de convocation ;**
- **le rapport de gestion de la Gérance ;**
- **l'inventaire, les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;**
- **le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.**

Monsieur le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion du Gérant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;**
- **Approbation du rapport ainsi que des comptes ;**
- **Affectation du résultat ;**
- **Quitus au Gérant ;**
- **Pouvoirs pour les formalités.**

Lecture est donnée du Rapport du Gérant.

ZN 2S

Les associés se déclarent satisfaits du Rapport de gestion présenté, des explications fournies par la gérance et précisent qu'ils n'ont pas d'observation particulière à formuler sur les comptes de l'exercice 2019.

En conséquence, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils sont présentés, les dits comptes se soldant par un bénéfice de 526 Euros.

En conséquence, elle donne à la gérance le quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix,
est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 526 Euros comme suit :

0%	d'affectation à la réserve légale
0%	d'affectation aux autres réserves
100%	d'affectation au report à nouveau
0%	de distribution entre les associés

à savoir :

à la réserve légale à concurrence de	0
aux autres réserves à concurrence de	0
au report à nouveau à concurrence de	526
et aux associés à concurrence de	0

soit :

0 Euros = 0 Euros par part
100 parts

répartis comme suit :

Mme	ZEMMOURI	Soria	40 parts	x	0 €	=	0 €
Mme	ZEMMOURI	Samia	40 parts	x	0 €	=	0 €
Mr	ZEMMOURI	Nessim El Houari	20 parts	x	0 €		0 €

Soit au total : 100 parts, 0 €

Le paiement des revenus distribués interviendra au plus tard six mois à compter de la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix,
est adoptée à l'unanimité.

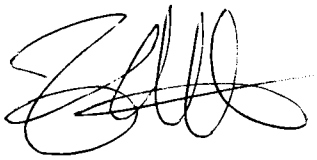
TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour accomplir les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix,
est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant
Plus la parole, la séance est levée à dix neuf heures.

De tout ce que ci-dessus a été dressé, le présent procès-verbal a été paraphé par la Gérance et visé par tous les Associés présents ou représentés à l'Assemblée.

Mme ZEMMOURI née TAHALLAITI Soria	Mme ZEMMOURI Samia	Mr ZEMMOURI Nessim El Houari
		

ZN

1 - BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2020

Désignation de l'entreprise : SO COIFFURE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : SO COIFFURE; 5 , RUE DE LA PROCESSION; 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Numéro SIRET* : 7 9 4 7 1 3 3 9 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * : Durée de l'exercice précédent *

ACTIF

				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2019 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	40 000,00	012		40 000.00
		Autres*	014		016		
	immobilisations corporelles*		028		030		
	immobilisations financières* (1)		040	2 717,00	042		2 717.00
		Total I (5)	044	42 717,00	048		42 717,00
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060	570,00	062		570.00
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres* (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	130,00	086		130.00
	Charges constatées d'avance*		092		094		
		Total II	096	700,00	098		700.00
		Total général (I + II)	110	43 417,00	112		43 417.00

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	2 000,00
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	(21 961,00)
	Résultat de l'exercice	136	526,00
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	(19 435,00)
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	34 768.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	2 981,00
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 21 879,00)	172	25 103,00
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	62 852.00
	Total général (I + II + III)	180	43 417.00

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033 - NOT

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B 2020

Désignation de l'entreprise : 794713396 - SO COIFFURE — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2019

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				209		210	
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
		services*			217		218	33 681,00
	Production stockée*	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production					222	
	Production immobilisée*						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	500,00
						Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	34 181,00
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	3 206,00
	Variation de stock (marchandises)*						236	120,00
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	305,00
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240	0,00
	Autres charges externes* :	dont crédit bail mobilier :		immobilier :			242	14 395,00
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE*	243	555,00			244	555,00
	Rémunérations du personnel*						250	12 800,00
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	2 534,00
	Dotations aux amortissements*						254	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	286,00
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
						Total des charges d'exploitation (II)	264	34 201,00
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(20,00)
Produits financiers						(III)	280	
Produits exceptionnels						(IV)	290	1 497,00
Charges financières						(V)	294	1,00
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			(VI)	300	950,00
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices*						(VII)	306	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	526,00

B – RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				312	526,00	314	0,00
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes cts d'associés	247		écarts de valeur liquidatives sur OPCVM*	248		330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprise nouvelle (44 octies)	986		ZFU - TE (44 octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CIF (art 44 undecies)	990			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344		350	
dont divers	Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite				641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1, Déficit col. 2	352	526,00	354	0,00
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables :*			dont imputés sur le résultat :			360	526,00
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1, Déficit col. 2	370	0,00	372	0,00

Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2020

Extension

SO COIFFURE; 5 . RUE DE LA PROCESSION; 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

B - RÉSULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Libellé	Montant

TOTAL	

SOMME DES EXTENSIONS	

Divers à déduire

Libellé	Montant

TOTAL	

SOMME DES EXTENSIONS	

Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C 2020

Désignation de l'entreprise : SO COIFFURE; 5 . RUE DE LA PROCESSION; 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	40 000,00	402		404		406	40 000,00		
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	2 717,00	482		484		486	2 717,00		
TOTAL		490	42 717,00	492		494		496	42 717,00		

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * (1)	Amortissements * (2)	Valeur résiduelle (3)	Prix de cession * (4)	Plus ou moins values: Court terme * (5)	Long terme: 19 % (6)	Long terme: 15 % ou 12,8 % (7)	Long terme: 0 % (8)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus values taxables à 19 % (1)	579		Régularisations		590	593	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033 - NOT

(1) Ces plus values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFiP N° 2033-D 2020

Désignation de l'entreprise : SO COIFFURE; 5 . RUE DE LA PROCESSION; 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Report du total des extensions		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	21 963,00
Déficits imputés	983	526,00
Déficits reportables	984	21 437,00
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	21 437,00

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209C du CGI	996	

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325			
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *			380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			274	6 736,00
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	1 023,00
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033 - NOT

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2020

Désignation de l'entreprise : SO COIFFURE: 5 , RUE DE LA PROCESSION: 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE — Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 Durée en nombre de mois

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	376	1,00
dont apprentis	657	1,00
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	33 681.00
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	33 681.00

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	500.00
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	500,00

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	4 581,00
Variation négative des stocks	145	120,00
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	2 459,00
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	10 866,00
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	286.00
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	18 312,00

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **Total 1 + Total 2 - Total 3**	137	15 869,00

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)

Mono-etablissement au sens de la CVAE	020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	33 681,00
Effectifs au sens de la CVAE	023	1,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence du 024 au	160	
Date de cessation	186	

* Cliquer sur ce lien pour remonter à la ligne 2033 - N°27

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 N° SIRET 7 9 4 7 1 3 3 9 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SO COIFFURE

ADRESSE (voie) SO COIFFURE; 5 , RUE DE LA PROCESSION; 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

CODE POSTAL 78100 VILLE SAINT GERMAIN EN LAYE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033 - NOT

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts: papier

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 N° SIRET 7 9 4 7 1 3 3 9 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SO COIFFURE

ADRESSE (voie) SO COIFFURE; 5 , RUE DE LA PROCESSION; 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

CODE POSTAL 78100 VILLE SAINT GERMAIN EN LAYE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033 - NOT

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DGFiP N° 2065 2020

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	
Si PME innovantes cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: SO COIFFURE

Adresse du siège social: 5 , RUE DE LA PROCESSION

78100 SAINT GERMAI

SIRET 794713396

Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

SIRET

Activités exercées

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31 % 0.00

Bénéfice imposable à 28% 0.00

Bénéfice imposable à 15% 0.00

Déficit 0.00

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Pôle de compétitivité

Société d'investissement immobilier côtée

Entreprises nouvelles art. 44 septies

Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies

Zone franche urbaine Territoire entrepreneur, art 44 octies A

Autres dispositifs

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W Dans le secteur productif, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désign

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé W DIAMANT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

S/I :

(Société/Indépendant)

Nom et adresse du conseil:

Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventioné:

Visa : CGA Visa : Viseur conventionné

Nom :

N° d'agrément :

Adresse :

Tél :

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2065 - NOT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2020

Désignation de l'entreprise : SO COIFFURE; 5 , RUE DE LA PROCESSION; 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Si déposé néant, cochez la case : X

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis				*Total (a à h)*		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dite	à titre de frais de représentation de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2065 - NOT

-ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE-

SO COIFFURE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2000 Euros
Siège social
5 Rue de la procession
78100 ST GERMAIN EN LAYE

RCS VERSAILLES 794 713 396
SIRET 794 713 396 00016 APE 9602A

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXCERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

-RAPPORT DE GESTION-

SO COIFFURE

Société à Responsabilité Limité
Au capital de 2000 Euros
Siège social
5 Rue de la procession
78100 ST GERMAIN EN LAYE

RCS VERSAILLES 794 713 396
SIRET 794 713 396 00016 APE 9602A

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 AVRIL 2020

Chers associés,

Je vous ai réunis en Assemblée Générale Ordinaire, en exécution des dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de la société, des résultats obtenus et pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

La convocation de l'Assemblée vous a été adressée régulièrement ainsi que tous les documents et pièces prévus par les dispositions réglementaires ont, par ailleurs, été tenus à votre disposition au Siège social pendant le délai de quinze jours précédé la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée doit délibérer sur toutes les questions figurant à l'ordre du jour, relatives aux comptes de l'exercice écoulé et notamment sur les points suivants :

- **Rapport de gestion du Gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;**
- **Approbation du rapport ainsi que des comptes ;**
- **Affectation du résultat ;**
- **Quitus au gérant ;**
- **Pouvoir pour les formalités.**

ZN 25 ES

ACTIVITE DE LA SOCIETE & RESULTATS ;
PRESENTATION DU BILAN

A L'ACTIF :

Le total de l'actif s'élève à 43 417 Euros, soit une diminution de 554 Euros par rapport à l'exercice précédent. En effet, ce dernier apparaissait pour un montant de 43 971 Euros.

Actif Immobilisé :

Le montant global de l'actif immobilisé, en valeur nette, s'élève à 42 717 Euros contre 42 717 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une égalité par rapport à 2018, dont voici le détail :

	BRUT	AMORT/PROV	NET
Immobilisations incorporelles	40 000	0	40 000
Immobilisations corporelles	0	0	0
Immobilisations financières	2 717	0	2 717

Actif Circulant :

A la fin de l'exercice, celui-ci s'élève, en valeur nette, à la somme de 700 Euros contre 1 254 Euros l'an dernier, soit une diminution de 554 Euros, dont voici le détail :

	BRUT	AMORT/PROV	NET
Stocks et en-cours	570	0	570
Clients et comptes rattachés	0	0	0
Autres créances	0	0	0
Disponibilités	130	0	130
Charges constatées d'avance	0	0	0

AU PASSIF :

Capitaux Propres :

Les capitaux propres s'élèvent à la fin de l'exercice à -19 435 Euros contre -19 962 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 527 Euros, dont voici le détail :

Capital social	2000
Prime d'émission	0
Réserve légale	0
Autres réserves	0
Report à nouveau	-21 961
Résultat de l'exercice	526
Subventions d'investissement	0
Provisions réglementées	0

Provision pour Risques et Charges : 0 Euros, contre 0 Euros l'exercice précédent

Emprunts et dettes :

Les emprunts et dettes à la clôture de l'exercice atteignent la somme de 62 852 Euros contre 63 933 Euros l'an dernier, soit une diminution de 1 081 Euros, dont voici le détail :

Emprunts auprès établissement de crédit	0
Autres emprunts et dettes	34 768
Fournisseurs et comptes rattachés	2 981
Dettes fiscales et sociales	0
Groupe et associés	0
Autres dettes	25 103

COMPTE DE RESULTAT :

Le montant du chiffre d'Affaires s'élève à 33 681 Euros contre 39 422 Euros pour le précédent exercice, correspondants à une diminution de 5 741 Euros. Le détail du Compte de Résultat se présente comme suit :

Chiffre d'affaire	33 681
Autres produits d'exploitation	500
Charges d'exploitation	34 201
Résultat d'exploitation	-20
Produits financiers	0
Charges financières	1
Résultat financier	-1
Produits exceptionnels	1 497
Charges exceptionnelles	950
Résultat exceptionnel	547
Impôt sur les bénéfices (**IS-IFA**)	0
Résultat comptable	526

ETAT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

NEANT

ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2019
EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE
EVENEMENTS NOTABLES SURVENUS ENTRE LE 31 DECEMBRE 2019
ET LA DATE DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'activité de la société, au cours de cet exercice, a consisté à développer le chiffre d'affaires. C'est pourquoi nous comptons nous tenir aux orientations définies l'an dernier, lesquelles consistent à rechercher le développement de notre volume d'affaires. Nous espérons ainsi nous asseoir notre position.

Ces orientations, pour l'exercice à venir, se résument essentiellement par l'observation des critères suivants :

- **Le développement de notre volume d'affaires ;**
- **Le contrôle de nos coûts de revients ;**
- **La surveillance du taux de notre marge commerciale**

Par ailleurs, aucun évènement important n'est survenu entre la date de la clôture du présent exercice et la date de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents soumis à l'assemblée sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices écoulés.

PRISE DE PARTICIPATION

Aucune prise de participation n'a été constatée lors de l'exercice écoulé, ni même pendant la période allant de la fin de l'exercice au jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

RESULTATS-AFFECTATION

Concernant le bilan, dont les comptes ont été clôturés en date du 31 décembre 2019, qui a dégagé un résultat de 526 Euros, je vous propose l'affectation suivante :

0%	d'affectation à la réserve légale
0%	d'affectation aux autres réserves
100%	d'affectation au report à nouveau
0%	de distribution entre les associés

à savoir :

A la réserve légale à concurrence de	0
aux autres réserves à concurrence de	0
au report à nouveau à concurrence de	526
et aux associés à concurrence de	0

ZN 25 78

soit

0 Euros = 0 Euros par part
100 parts

répartis comme suit :

Mme	ZEMMOURI	Soria	40 parts	x	0 €	=	0 €
Mme	ZEMMOURI	Samia	40 parts	x	0 €	=	0 €
Mr	ZEMMOURI	Nessim El Houari	20 parts	x	0 €	=	0 €

Soit au total : 100 parts, 0 €

CHANGEMENT DE GERANCE

Aucun changement de gérance n'est intervenu durant l'exercice écoulé ou pendant la période allant de la clôture du même exercice à la date de convocation de la présente assemblée.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives qui se présentent à nous sont principalement définies par l'objectif que se sont fixés associés lors de la précédente assemblée ordinaire, considérant que nous comptons nous tenir aux orientations consistant à rechercher le développement de notre volume affaires. Nous espérons ainsi consolider notre activité.

En cela, nos objectifs restent inchangés.

C'est ainsi que je clôture mon rapport en restant à votre disposition pour tous renseignements que vous jugerez utiles et en vous rappelant que la possibilité vous est offerte de poser vos questions par écrit avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Au vu de cet exposé sur l'activité et les comptes de l'exercice écoulé, je vous invite à voter le texte des résolutions que je soumets à votre approbation.

Fait à St germain en laye,
le 28 avril 2020,
La Gérance

S. ZEMMOURI